

**Objectif de la formation :** A la fin de la formation SST Initiale (Sauveteur Secouriste du Travail), le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise, et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail

### Durée

14 heures- 2 jours

### Horaires

#### A définir par le formateur

Exemple: 8h30-12h30 et 13h30-16h30

### Lieu

Présentiel, dans les locaux du demandeur ou dans une salle externe (frais de location en sus)

### Tarif

Inter-entreprises 350 €/ stagiaire  
Frais d'aide administrative comprise (OPCO et convention)  
Tarif en intra: nous consulter

### Dates des sessions

A définir avec le demandeur

### Modalités et délais d'accès

Inscription sur

[sbrunmiette@reflexens.com](mailto:sbrunmiette@reflexens.com)

La formation débute au minimum 72 heures après la finalisation du dossier administratif.

### Compétences du formateur

Formateur certifié INRS.  
Formation réalisée en partenariat avec un organisme habilité

### Validation de la formation

Certificat de réalisation (Attestation fin de stage) et certificat SST valable 24 mois  
Equivalence : Un acteur de la prévention SST est un secouriste PSC1

### Périodicité

2 ans

### Objectifs pédagogiques



- Comprendre le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail
- Comprendre les conduites à tenir face à une situation d'accident
- Mettre en œuvre : identifier la conduite à tenir face à une situation d'accident et savoir l'appliquer

### Prérequis



- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit,
- Maîtriser les outils digitaux (Formulaires en ligne) ainsi que les outils de communication (email).

### Public visé



Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposé par le Code du Travail.

Il s'agit prioritairement des personnels des entreprises relevant du régime général de la sécurité sociale. La formation concerne aussi les salariés des entreprises hors RGSS ayant signé une convention avec l'INRS ou souhaitant adopter cette formation.

### Accessibilité



Si un bénéficiaire présente des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

### Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre



Accueil des stagiaires dans leurs locaux, ou dans une salle externe dédiée à la formation.

#### En présentiel :

- Documents supports de formation mis à disposition aux participants (plateforme ParcOoro)
- Diaporama de présentation projeté et nombreux outils pratiques
- Apports théoriques et apports de l'INRS
- Etude de cas concret individuel
- Quizz en salle ou en ligne

**Durée du recyclage**

1 jour (7 heures)

**Intervenant**

**Sabine BRUN**

- Formatrice acteur SST certifiée INRS
- Responsable RSE/ développement durable AFNOR
- Formatrice GRETA DEAES/ IFAS/ SST
- Master 2 en Qualité et Gestion des Risques en Santé
- Infirmière Diplômée d'Etat Et DESU ressources douleur

**Contact**

Email : [sbrunmiette@reflexens.com](mailto:sbrunmiette@reflexens.com)

**Répartition du temps**

Théorie : 45%

Pratique : 55%

**Catégorie d'action**

Action de formation

**Performance 2023**

- Nombre de stagiaires : 17
- Taux de satisfaction à chaud : 9,77/10
- Taux de satisfaction à froid : NA/10
- Taux d'assiduité : 100%
- Taux de réussite : 100%

**Modalités d'évaluation**

En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident ensemble les acquis :

▪ **Suivi de la formation**

- Emargement électronique (stagiaires et formateur)
- Certificat de réalisation (Attestation fin de stage)
- Certificat SST
- Evaluation à chaud en fin de formation
- Evaluation du formateur en fin de formation

▪ **Acquisition des compétences :**

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de

- Questionnement oral
- Reformulations des apprenants
- Mise en situation pratique

▪ **Obtention du certificat :**

A partir d'une grille de certification des compétences INRS, le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) visant à s'assurer que l'ensemble des compétences SST ont été acquises ; pour valider le certificat, l'ensemble des compétences doivent être acquises avec le minimum d'indicateurs requis par compétence:

-Epreuve certificative numéro 1 : la mise en situation ; Le futur SST doit être mesure d'appliquer efficacement les gestes de premiers secours, ainsi que le plan d'intervention SST. Durée environ 7 minutes

-Epreuve certificative numéro 2 : à la suite de l'épreuve 1, le candidat doit « répondre (...) à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention ; durée 5 minutes

**Programme**

▪ **Enseignements théoriques**

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident:

- Protéger,
- Examiner,
- Faire alerter,
- Secourir.

▪ **Enseignements Pratiques**

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation d'accidents du travail simulés.

- Arrêter le saignement
- Lui permettre de respirer.
- Eviter l'aggravation et prendre un avis médical.
- Eviter l'aggravation de la brûlure.
- Eviter l'aggravation du traumatisme supposé.
- Eviter l'aggravation de la plaie.
- Lui permettre de continuer à respirer.
- Assurer une respiration et une circulation artificielles.